

La création de l'institut de chimie des substances naturelles à Gif-sur-Yvette par M. M. Janot

In: Revue d'histoire de la pharmacie, 84e année, N. 312, 1996. pp. 459-463.

Citer ce document / Cite this document :

Potier Pierre. La création de l'institut de chimie des substances naturelles à Gif-sur-Yvette par M. M. Janot . In: Revue d'histoire de la pharmacie, 84e année, N. 312, 1996. pp. 459-463.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pharm_0035-2349_1996_num_84_312_6278

La création de l'institut de chimie des substances naturelles à Gif-sur-Yvette par M. M. Janot

Pierre POTIER

Gif-sur-Yvette, FRANCE

I. — La création

« *Les organiciens français se consacrent en grande majorité à des travaux théoriques ou de synthèse pure, délaissant ainsi l'immense champ de la chimie des substances naturelles où les chimistes des autres pays ont récolté des fruits si magnifiques* » écrivait le P^r Edgar Lederer le 28 septembre 1954. Il illustre sa déclaration d'une petite statistique comparative du nombre de travaux publiés au cours des six mois précédents, en France et dans quelques pays étrangers, sur l'isolement et l'étude de la structure de substances naturelles. Il ajoutait : « *Le retard de la France dans ce domaine est indiscutable, comment peut-on y remédier ? Il faut former des équipes de chercheurs et pour cela créer des laboratoires consacrés spécialement à la chimie des substances organiques naturelles* ».

A cette exhortation devait être apportée une réponse positive dès l'année suivante. En effet, un décret du 20 mai 1955 ouvre des autorisations de programme au CNRS qui, dans le cadre de son plan d'équipement, décide la création d'un Institut de Chimie des Substances Naturelles dans son groupe de laboratoires de Gif-sur-Yvette (Seine-et-Oise).

Par lettre du 22 juillet suivant, le Directeur du CNRS, Gaston Dupouy fait savoir individuellement aux

P^{rs} Maurice-Marie Janot et Edgar Lederer qu'il a décidé de les nommer directeur respectif de chacune des deux sections du futur Institut.

La lettre de nomination de M.-M. Janot transita de Paris à Plombières, où il passait ses vacances, via Zürich où il avait participé au Congrès International de l'IUPAC. Remerciant G. Dupouy de sa décision, M.-M. Janot, convaincu de l'opportunité de la création de l'Institut de Chimie des Substances Naturelles (ICSN), lui répond le 8 août : « *Je vais employer mes vacances à réfléchir aux besoins d'une telle entreprise... En dehors de la construction architecturale qui est une chose réalisable, ce qui me paraît de la plus grande importance, c'est la vie à donner à cet Institut c'est-à-dire le rattachement et la préparation des futurs cadres de chercheurs* ».

Dès le 15 septembre 1955, les deux directeurs remettent à Georges Champetier, directeur-adjoint du CNRS pour les sciences, un projet pour leurs laboratoires respectifs et les services communs de l'ICSN. Le cabinet de Louis Madeline, architecte en chef des bâtiments nationaux, est chargé d'établir les plans de la construction qui étaient terminés en avril 1956. Le 9 mai suivant, un permis de construire est sollicité par le Directeur du CNRS auprès du Secrétariat d'Etat

à la Reconstruction et au Logement. C'est alors que le projet faillit être emporté par un vent de délocalisation qui soufflait (déjà !) à cette époque. Quelques mois plus tard, la demande de permis de construire est soumise pour avis au Comité de Décentralisation qui, après examen, décide de surseoir à statuer sur le projet jusqu'à ce que le programme d'équipement scientifique en préparation soit connu. Alors le Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement, Bernard Chochoy, s'appuyant sur cette réserve, refuse le permis de construire et fait part de sa décision le 8 mars 1957 à G. Dupouy en ces termes : « *S'il n'est pas possible de mettre en cause le maintien dans la Région Parisienne des établissements existants, le problème est différent lorsqu'il s'agit d'extension de ces établissements ou de création d'organismes nouveaux. Dans ces conditions, je me vois au regret de refuser mon agrément au projet d'extension à Gif-sur-Yvette sollicité par le Centre National de la Recherche Scientifique* ». L'ICSN n'avait-il existé que sous la forme d'un projet éphémère ? Pour sortir de cette impasse, une action conjuguée est menée par le CNRS et les futurs directeurs qui fournissent des explications supplémentaires sur la nécessité d'implanter à Gif le nouvel institut. Ces démarches sont couronnées de succès, la Commission de Décentralisation donne alors un avis favorable et l'on apprend, début juillet, que la mise en chantier pouvait commencer. Elle devait cependant être encore retardée de quelques mois par l'obligation d'obtenir le feu vert de la Commission des Sites. Enfin, le permis de construire un Institut de Chimie à Gif-sur-Yvette est accordé par un arrêté du 6 janvier 1958. L'édification du bâtiment sera terminée à la fin de l'année suivante et, ses installations intérieures achevées, l'ICSN est ouvert aux équipes de recherche en octobre 1960.

L'ICSN comporte deux sections comme le stipule l'arrêté du 20 décembre 1959 qui avait officialisé sa naissance : la section des alcaloïdes et des antibiotiques dirigée par M.-M. Janot et la section des substances d'origine microbienne, végétale ou animale dirigée par E. Lederer. Chaque directeur est secondé dans ses fonctions par un collaborateur de longue date de son propre groupe, M. Robert Goutarel auprès de M.-M. Janot et M^{me} Judith Polonsky auprès de E. Lederer, qui seront nommés sous-directeurs d'Institut. En plus des groupes respectifs des deux directeurs, l'institut héberge des équipes extérieures dans des laboratoires prévus à cet effet à l'extrémité des deux ailes du bâtiment : équipes Tchoubar, Felkin et Nissman pour l'aile Lederer, équipes Charniaux-Cotton et Buu-Hoï pour l'aile Janot.

Un ensemble important de services généraux communs était mis à la disposition des chercheurs car les directeurs avaient tenu à ce que l'ICSN soit doté, dès son ouverture, des appareils les plus modernes d'analyse physico-chimique tels que spectromètre de masse, résonance magnétique nucléaire qui n'avaient pas alors d'équivalents dans d'autres centres scientifiques publics en France.

La régie de l'établissement est confiée à M. Eugène Tchakotine en raison de son expérience acquise à l'Institut de Biologie Physico-Chimique de Paris.

Comme tout laboratoire propre du CNRS, l'ICSN est placé sous l'autorité d'un Comité de Direction, responsable devant le Directoire du CNRS et dont les deux directeurs font partie de droit. Les autres membres sont nommés par le Directeur du CNRS après propositions faites par le Directoire. Le Comité de Direction de l'ICSN à son ouverture est ainsi constitué : M. G. Champetier Président, MM. Desnuelle, Horeau, Julia, Monod, Nor-

mant et Ourisson. Sa première réunion a lieu à Gif le 20 janvier 1961 et porte sur l'organisation et les projets scientifiques du nouvel institut.

Très rapidement, l'ICSN acquiert une renommée scientifique internationale grâce à la personnalité de ses deux fondateurs et au dynamisme des équipes qui les entourent.

II. — *Le développement*

M.-M. Janot et E. Lederer assument la direction de l'ICSN jusqu'à leur départ en retraite. En 1974, Pierre Potier, Directeur de Recherche au CNRS, succède à M.-M. Janot à la tête de la section rebaptisée Département de Chimie Organique. En 1978, le P^r Sir Derek Barton, Prix Nobel de Chimie 1969, succède à E. Lederer à la direction de l'autre section, le Département de Chimie Biologique. Les deux nouveaux responsables décident de fonder en une seule entité les deux départements de l'ICSN dont D. Barton devient le directeur et P. Potier le co-directeur. En 1985, ayant atteint la limite d'âge d'activité au CNRS, D. Barton doit se retirer ; le P^r Guy Ourisson lui succède et exerce ses fonctions jusqu'en octobre 1989. Depuis lors, Pierre Potier assume la responsabilité de directeur de l'Institut.

La croissance de l'ICSN ayant alourdi son administration, en 1978, D. Barton obtient du CNRS d'être secondé dans cette tâche par M. Gérard Swierczewski nommé sous-directeur d'Institut. Promu dans un autre centre du CNRS en 1989, il a pour successeur M. Marc Chérest.

L'ICSN commence à se peupler dès son ouverture. Dans leur ensemble les collaborateurs des deux directeurs suivent ceux-ci à Gif où les locaux mis à leur disposition permettent un plus

large recrutement. S'y installent également les équipes extérieures dont l'hébergement était prévu. Un personnel technique compétent assure le fonctionnement des services généraux : spectroscopie, micro-analyse, bibliothèque, comptabilité, ateliers d'entretien...

Les premières données concernant l'effectif de l'ICSN apparaissent dans le rapport d'activité de 1962 qui commence ainsi : « *Au cours de l'année 1962, l'Institut de Chimie des Substances Naturelles a atteint le maximum de sa capacité ; 107 chercheurs, 80 techniciens et contractuels, 12 stagiaires étrangers y travaillent actuellement* ». Que l'ICSN soit rempli avec 199 personnes, cette déclaration fait maintenant sourire.

De fait, l'augmentation rapide des effectifs de l'ICSN nécessite bientôt la construction d'une extension du bâtiment initial qui, achevée en 1969, porte de 6 230 à 7 020 m² la surface mise à la disposition du personnel. En 1966, en outre, s'est ouvert le Laboratoire d'Extraction et de Fermentation, l'« usine », annexe de 550 m² voisine de l'ICSN où sont traités les matériaux bruts pour fournir les composés sur lesquels les recherches seront effectuées. De plus, un Laboratoire des Plantes Médicinales est créé à Nouméa en 1972 pour l'étude phytochimique des plantes de Nouvelle-Calédonie et pour des recherches, en collaboration avec l'ORSTOM, sur les substances marines d'intérêt biologique du lagon calédonien.

Les renseignements fournis par les rapports d'activité et les services administratifs de l'ICSN permettent de représenter graphiquement l'évolution des effectifs.

On voit sur la figure 1 que l'effectif de l'ICSN a connu un accroissement



Figure 1. Effectif de l'ICSN de 1962 à 1992

continu pour atteindre un maximum de 309 personnes en 1971. Suit une diminution jusqu'en 1974 puis un état quasi-stationnaire situé autour de 265 personnes et, après une remontée, une stabilisation à un niveau proche de 290, l'effectif de fin 1992.

Sur la figure 2 est représentée l'évolution des trois groupes qui constituent la majorité des personnes qui travaillent à l'ICSN. Il apparaît que le nombre d'ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) s'élève jusqu'à 130 en 1969 puis décroît jusqu'à 82 en 1980 et oscille peu autour de ce chiffre depuis lors. Ainsi pour une croissance

de 45,7 % de l'effectif global, celle du personnel ITA n'est que de 17,5 %.

L'analyse de l'évolution des groupes des chercheurs et des étudiants est moins simple et nécessite de prendre en considération le fait que leur composition a varié au cours de la première vingtaine d'années d'existence de l'ICSN. Jusqu'en 1966, dans la catégorie des chercheurs sont comptés non seulement les chercheurs statutaires, appartenant en majorité au CNRS, mais aussi les étudiants qui, la plupart, préparent une thèse de 3^e cycle ou, quelques-uns seulement, un diplôme

d'études supérieures. A partir de 1966, le groupe des étudiants est dénombré de manière distincte ce qui explique la diminution brutale de l'effectif des chercheurs observée cette année-là.

Peu après 1980, la thèse de 3^e cycle est supprimée et les étudiants qu'abrite l'ICSN préparent soit un diplôme d'études approfondies (DEA) soit une thèse du nouveau régime.

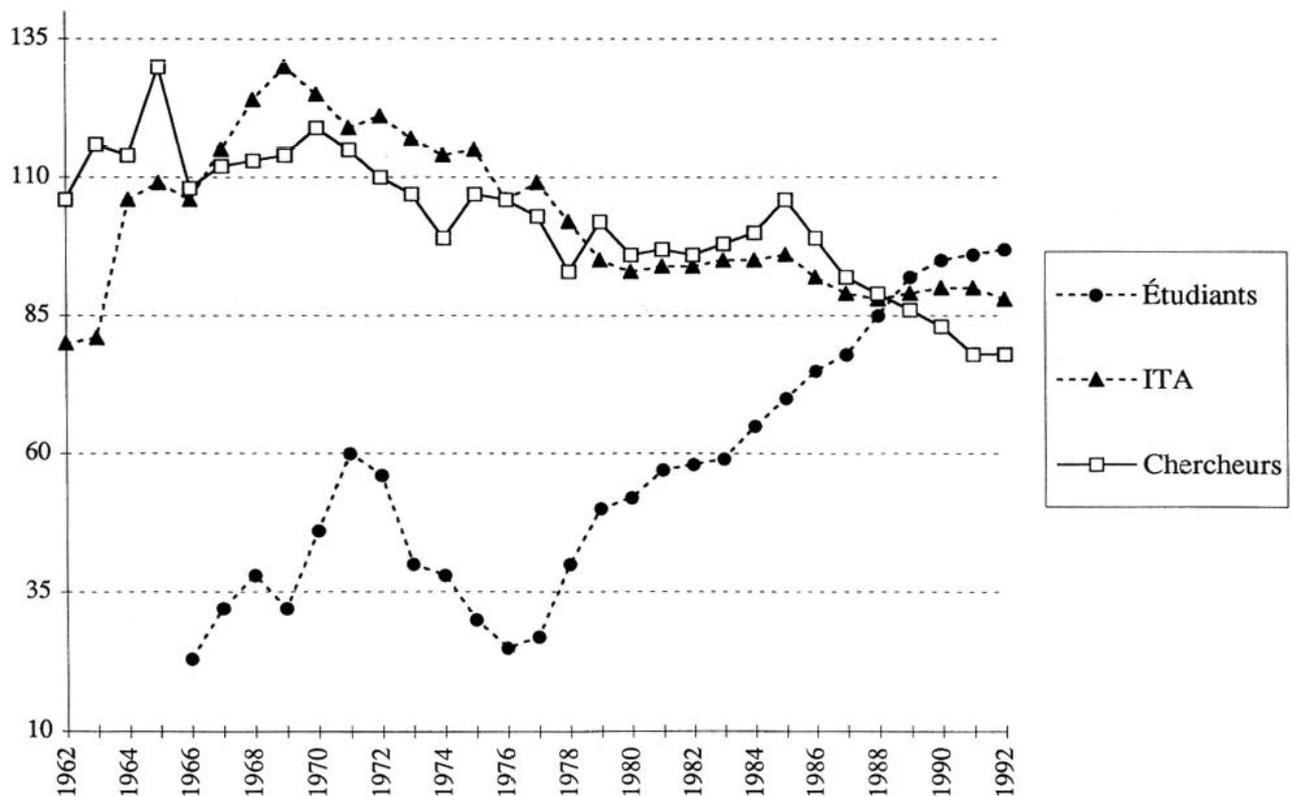


Figure 2. Les chercheurs, ITA et étudiants de l'ICSN de 1962 à 1992

En outre, dans la catégorie des chercheurs du CNRS, jusqu'au changement de statut en 1984, se trouvent des attachés de recherche qui préparent une thèse de doctorat d'Etat. Depuis cette date, le recrutement se fait après le doctorat et les chercheurs se répartissent entre chargés et directeurs de recherche.

Par suite du faible taux d'entrées au CNRS, le nombre de chercheurs à l'ICSN diminue depuis plusieurs années et, à partir de 1989, se trouve inférieur à celui des étudiants qui connaît une augmentation continue.

Aux trois catégories de personnel de l'ICSN, dont il a été question s'ajoute celle des stagiaires : postdoctorants, chercheurs et professeurs associés. La plupart viennent de pays étrangers auxquels l'ICSN a, dès son ouverture, largement ouvert ses portes. Cette tradition d'accueil s'est continuellement maintenue puisqu'en trente ans soixante dix nationalités de tous les continents ont été représentées à l'ICSN et qu'en 1993 on y comptait 42 stagiaires venant de 17 pays.